



République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

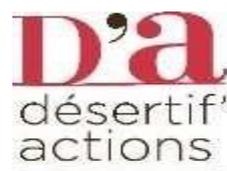
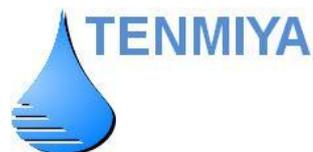
Direction de la Protection et de la Restauration des Espèces et des Milieux

Rapport de l'atelier national
Désertif'actions 2022

Nouakchott le 17 mars 2022

Désertif'actions 2022

Des solutions agro écologiques pour inspirer la transition



I. Informations générales

- Organismes

Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), en partenariat avec l'ONG Tenmiya, a organisé un atelier national de la société civile sur les pratiques agro écologiques et les leçons tirées de ces expériences pour alimenter le plaidoyer élaboré par la société civile dans le cadre de Désertif'Action 2022.

Ce plaidoyer sera construit au cours du processus collaboratif mis en place par Désertif'Action en trois phases :

Phase 1 : janvier – avril 2022 dans autant de pays que possible sur une base volontaire

- Préparation d'un plaidoyer commun de la société civile internationale sur les liens en Terre, biodiversité et climat autour de l'agroécologie

Phase 2 : mai 2022 en Côte d'Ivoire lors de la COP15 de la CNULCD

- Le plaidoyer commun sera porté par les porte-paroles de la société civile afin de peser sur la prise de décision en faveur de la mise en œuvre de l'agroécologie

Phase 3 : octobre 2022 à Montpellier (France) le Sommet international Désertif'actions

Ainsi, cet atelier produira une déclaration de la société civile mauritanienne pour alimenter les discussions du Webinaire international qui doit se tenir en ligne, le 21 avril 2022.

- Date et lieu de l'atelier

L'atelier s'est tenu à Nouakchott, le jeudi 17 Mars 2022 de 9h00 à 16 h à la salle de réunion du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD).

- Sources de financement (bailleurs) :

L'atelier a été financé grâce à la mobilisation des acteurs suivants : le MEDD, l'Agence nationale de la grande muraille verte (ANGMV), l'Association TENMIYA et le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement (Grdr).

II. Contenus des travaux

II.1 Contexte national de l'agroécologie en zone aride et sèche

Pour lutter contre la dégradation des sols et des terres, réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre, inverser la tendance des pratiques agricoles actuelles qui contribuent sans nul doute à la dégradation également de la biodiversité et en dernier lieu combattre l'insécurité alimentaire, une transition vers des systèmes alimentaires durables et inclusifs s'impose. Dans ce contexte, l'agroécologie offre une approche intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles pérennes.

¹Lien pour s'inscrire : <https://www.gtdesertification.org/Actualites/Desertif-actions-2022-un-webinaire-international-prevu-pour-le-21-avril-2022>

L'agroécologie apparaît ainsi comme une « solution basée sur la nature » efficace à même de s'inscrire dans les efforts de lutte contre la dégradation des terres, certes, mais aussi d'adaptation, voire d'atténuation du changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Elle nécessite, de ce point de vue, une vision holistique dans des approches participatives et inclusives qui impliquent toutes les parties prenantes des secteurs, public et privé, et de la société civile.

Le 5ème Forum international de la société civile sur la lutte contre la désertification, Désertif'Action 2022, propose de construire un plaidoyer visant à mettre l'agroécologie au cœur de l'agenda de la lutte contre la dégradation des terres à la COP15 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CoP15/CCD).

II.1.1 Description des spécificités de l'agroécologie dans le pays

Selon les données communiquées par la Convention Cadre des Nations Unies de la lutte contre la Désertification, la Mauritanie a perdu 3 millions d'ha de terres entre 2000 et 2015 soit une perte moyenne annuelle de 200.000 à 300.000 ha de terre. Malgré tous les efforts consentis depuis les années 90 du siècle dernier dans la mise en œuvre du Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD) et les cadres stratégiques conséquents, la tendance à la dégradation des terres continue.

En outre, et à l'instar des autres pays du sahel, la Mauritanie subit de plein fouet les effets des changements climatiques (sécheresses récurrentes ; désertification, inondations, etc.). Depuis plusieurs décennies, les gouvernements successifs se sont engagés dans une perspective volontariste de réduction des conséquences des changements climatiques sur les systèmes de production nationaux: (i) sur le plan institutionnel et structurel, par l'adoption des lois, des conventions et stratégies nationales et (ii) sur le plan social, par la réalisation des projets et programmes stratégiques impactant la vie des populations vulnérables, en réduisant leur dépendance accrue des ressources naturelles ou du moins assurant une gestion optimale de ces dernières avec la volonté d'assurer un développement harmonieux et durable.

Les organisations de la société civile (OSC), en Mauritanie, représentent une composante essentielle des acteurs mobilisés depuis les années 1980 pour la lutte contre la dégradation des terres, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et plans nationaux de lutte contre la désertification (PAN/LCD) sous la coordination du Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD). De même, plusieurs ONG mauritaniennes sont actives dans les actions d'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité.

Du fait de leur proximité des populations locales, les actions des OSC sur le terrain sont le lieu de mise en synergie des trois conventions issues du processus de Rio qui inscrivent, toutes les trois, les « solutions basées sur la nature » dans les programmes de leurs Conférences des Parties en 2022 (COP 15 sur la lutte contre la désertification à Abidjan, Cop 26 sur les changements climatiques en Egypte, et Cop 15 sur la biodiversité en Chine).

Plusieurs de ces actions se caractérisent par leur approche d'agroécologie. Cependant, et malgré l'impact et l'efficacité de cette approche, les actions réalisées ne sont ni assez vulgarisées ni suffisamment capitalisées pour une mise à l'échelle conséquente.

II.1.2 Description de la trajectoire / l'historique de l'émergence de l'agroécologie dans le pays (est-elle issue de mouvements populaires, politiques, de la science, etc. ?)

Cette dynamique est soutenue par la mise en œuvre de projets et programmes d'envergure contribuant de façon progressive à asseoir les fondamentaux d'une transition agroécologique au nombre desquels nous pouvons citer :

- L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) qui réalise dans son sillage avec des communautés, des projets qui contribuent à assurer cette transition d'agroécologie (fixation des dunes, reboisement, restauration des terres dégradées, maraîchage, formation/renforcement des capacités, recherche, élevage et embouche, aviculture, etc.)
- L'ONG nationale Tenmiya réalise depuis plus d'une décennie des aménagements antiérosifs (cordons pierreux, diguettes en pierres et en terre, demi-lune agroforesterie, tranchés, sai, etc.) pour la restauration des terres dégradées, pour les cultures vivrières, cultures fourragères, agroforesterie et pastoralisme avec les communautés bénéficiaires en les formant aux techniques d'aménagement (utilisation des matériels et instruments de tracé, d'implantation, de mise en œuvre et à la construction des ouvrages), et aussi en apportant un appui financier en termes de motivation.
- L'ONG nationale AMAD intervient également depuis plus d'une décennie dans l'agroécologie sur la formation/renforcement des capacités et accompagnement des communautés sur la gestion de la fertilité des sols, lutte intégrée contre les maladies et ravageurs, lutte antiérosive et gestion des ressources naturelles
- L'ONG internationale GRDR intervenant aussi dans le domaine en contribuant à l'encrage de l'agroécologie au Gorgol et Guidimakha à travers la mise en pratique d'expérimentation paysanne autour des sites pilotes de cultures sous pluies en développant le paquet intégré des techniques d'agroécologie, de formation et de suivi avec les paysans leaders et facilitateurs.
- L'ONG Caritas a introduit l'approche agroécologique en maraîchage depuis 5 ans, dans sa démarche d'accompagnement des coopératives agricoles dans la région du Brakna, basé sur un relai de conseil de proximité assuré par des producteurs innovants qui ont également bénéficié de formations. Depuis 2 ans, elle a également réalisé une recherche action en riziculture agroécologique avec ces paysans relais et le CNARDA, dont les résultats sont prometteurs en termes de rendement, en comparaison des systèmes conventionnels.

II .2 Résultats des travaux sur le/les thèmes choisis

II.2.1 Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?

Deux thématiques traitées par les participants :

- Thématique 1- Groupe 1 : L'apport de l'agroécologie dans l'adaptation aux changements climatiques et
- Thématique 2_ Groupe2 : La restauration des terres dégradées et des ressources naturelles.

Thème1 : L'apport de l'agroécologie dans l'adaptation aux changements climatiques

Les participants membres du groupe thématique ont énuméré trois domaines d'action clef :

- ✚ Promotion de circuits courts de distribution entre producteurs et consommateurs ;
- ✚ Valorisation du savoir-faire paysan en matière de bonnes pratiques adaptées ;
- ✚ Utilisation rationnelle des ressources en eau.

Résultats de travaux

Les participants ont proposé de :

- Renforcer les capacités des acteurs concernés en agroécologie pour relever les défis de la formation-sensibilisation et partage des expériences réussies ;
- Appuyer les institutions gouvernementales dans leurs politiques de mise en œuvre de l'agroécologie comme une transition vers des systèmes alimentaires durables ;
- Mettre en place de mécanismes de soutien technique et financier aux initiatives agroécologiques portées par les jeunes et femmes ;
- Favoriser l'accès aux crédits pour les initiatives agroécologiques ;
- Créer des centres permettant la fabrication d'outils de production et la reproduction/fourniture de ressources de qualité au niveau local (outils, semences, etc.) ;
- Renforcer les centres de formations techniques (DRH) permettant l'utilisation des techniques agroécologiques ;
- Renforcer les moyens de communications entre acteurs du terrain et départements publics sur les bonnes pratiques agroécologiques ;
- Créer des plateformes virtuelles accessibles au grand public pour la capitalisation des acquis, la diffusion des messages, la sensibilisation et le partage des connaissances.

Thématique 2 : La restauration des terres dégradées et des ressources naturelles

Les participants du groupe2 ont identifié quatre problématiques majeures sur lesquelles il convient d'agir en vue d'un changement de paradigme pour une meilleure appropriation des parties prenantes ; gage de la pérennisation des actions. Il s'agit :

- ✚ Renforcer la communication et l'interaction entre acteurs (étatiques, OSCs et communautés) ;
- ✚ Promouvoir la gouvernance locale post réalisation des actions ;
- ✚ Promouvoir la diffusion des codes et arrêtés régissant la gestion et l'usage des ressources naturelles (accords entre usagers, codes de l'eau, code de l'environnement, code pastoral, etc.) ;
- ✚ Faciliter l'accès aux fonciers et gestion des conflits entre usagers des ressources naturelles ;
- ✚ Promouvoir des bonnes pratiques en matière de gestion rationnelle de l'eau et des terres.

Résultats des travaux

- Intensifier la sensibilisation et la formation des acteurs des différentes parties prenantes, par des canaux de communication appropriés et de proximité (des radios communautaires, des nouvelles technologies de l'information et de communication/Application smartphone ; etc.) ;
- Renforcer la coopération et la synergie entre toutes les parties prenantes ;
- Mettre en place un système de gouvernance locale des ressources naturelles impliquant tous les acteurs et usagers des ressources et du territoire comme, par exemple, des conventions locales de gestion de terroir, impliquant tous les usagers des ressources du terroir ;
- Faciliter aux usagers des ressources naturelles, l'accès sécurisé aux terres de production ;
- Promouvoir des bonnes pratiques en matière d'aménagements hydroagricoles et de restauration des ressources naturelles à travers des choix spécifiques et adaptés au contexte local avec : Mise en place d'aménagements par des ouvrages physiques CES/DRS (Cordons pierreux, Diguettes filtrantes simples, Diguettes mixtes, Demi-lunes, Zai) ou Mise en place d'aménagements par des moyens biologiques de lutte contre la dégradation (ensemencement des espaces, introduction des plantes autochtones, mise en place d'espace de régénération assistée et de régénération naturelle, de brise vent, de haie vive et de jachère communautaire).

II.2.2 Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier

Enjeux	Actions	Argumentaires
<p>Restauration des terres et des ressources naturelles en enjeu porté par l'ONG Tenmya</p>	<p>Développement des aménagements antiérosifs CES/DRS : Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des cordons pierreux ; • Réalisation des diguettes filtrantes ; • Réalisation des diguettes mixtes (diguettes filtrantes avec gabions) ; • Réalisation des demi-lunes simples et améliorées avec saï. 	<p>Les aménagements antiérosifs CES/DRS sont constitués des ouvrages filtrants et de demi-lune, réalisés sur courbes de niveau et qui permettent de ralentir la vitesse des eaux de ruissellement en favorisant l'infiltration dans le sol. Ils permettent également la récupération des couches arables qui contiennent des éléments nutritifs des sols, essentiels au développement des végétaux.</p> <p>Ils font parties des techniques simples, peu coûteuses, techniquement et facilement appropriables par les communautés bénéficiaires à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adoption d'une démarche participative et inclusive des acteurs concernés dont les communautés bénéficiaires, • La mise en place d'organe de gestion locale • La formation des participants aux techniques d'aménagement, • L'appui technique et matériels et • Le suivi de la mise en œuvre.
<p>Dégradation des terres, changement climatique et dégradation de la biodiversité (enjeu porté par le Grdr)</p>	<p>Les principales actions réalisées en lien avec les pratiques agroécologiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification et sensibilisation des acteurs concernés : paysans leaders et facilitateurs, • Formation des acteurs sur les fondamentaux de l'agroécologie, 	<p>Expérimentation paysanne et intensification des pratiques agroécologiques appliquées sur les cultures pluviales et maraichères avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intégration agriculture-élevage : promotion de l'utilisation de la traction animale dans le travail du sol ; • la promotion de l'utilisation

	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite des expérimentations paysannes en agroécologie • Conseil agropastoral de gestion des exploitations • Accompagnement des agropasteurs à l'intensification des pratiques et techniques agroécologiques et • Suivi technico-économiques des exploitations agropastorales 	<ul style="list-style-type: none"> des biofertilisants et biopesticides ; • la promotion de la semence paysanne ; • la valorisation de la production locale ; • l'évaluation des dynamiques d'impacts des pratiques agroécologiques et • la production des connaissances/capitalisation sur les initiatives agroécologiques
<p>Dégradation des terres et perte de la productivité des sols (enjeu porté par l'AMAD)</p>	<p>Les actions concrètes réalisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la fertilité des sols • Lutte intégrée contre les maladies et ravageurs • Lutte antiérosive et • Gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des bonnes pratiques qui préservent la fertilité des sols : travail minimum du sol, introduction de la cassine, rotation et association de cultures, pratique de la jachère améliorée, utilisation du compost solide et du fumier, utilisation des engrais verts et intégration agriculture et élevage ; • Promotion des pratiques en matière de lutte intégrée contre les maladies et ravageurs : association des cultures et cultures pièges et répulsives, utilisation d'organismes auxiliaires contre les ravageurs et des biopesticides ; • Mesures de lutte antiérosive par la mise en place de couverture vivante du sol, de paillage, de semis ou plantation en courbes de niveau et d'aménagements hydro-agricoles: Cordons pierreux, diguettes filtrante, etc. • Promotion d'une bonne gestion des ressources naturelles en matière d'agroforesterie et de régénération naturelle

		assistée.
Désertification, dégradation des terres et la résilience des population au Cc (enjeu porté par l'ANGMV ²)	Les réalisations de l'ANGMV contribue à la restauration des terres dans sa zone d'action	<ul style="list-style-type: none"> • En 2020-21, restauration de 3136 ha dont 2150 ha de mise en défens et 986 ha fixations mécaniques des dunes de sables • En 2020- 21, l'Agence a produit au total 250 000 plants et a fait le reboisement dans 425 ha et l'ensemencement direct de 550 ha de terres dégradées et protégées • Initiation de 15 Fermes agricoles communautaires intégrées (FACI³), dont 6 au Trarza, 4 au Brakna, 1 Tagant et 4 à l'Assaba. • Restauration de 10 759 112 ha terres dégradées à l'horizon 2030

II.3 Messages de plaidoyer prioritaires à porter, pour quelles cibles, et avec quel objectif de changement ?

Objectif du changement	Cibles	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible
Des terres productives et des communautés bénéficiant de ressources de vie suffisantes à leur bien-être	<p>Pouvoirs publics</p> <p>Exploitants agricoles</p>	La mise à l'échelle des pratiques d'agroécologie permettra la résiliences des populations et la restauration de 2000 ha de terre en 2030 années

² En Mauritanie, la Grande Muraille Verte couvre six (06) wilayas : le Trarza, le Brakna, le Tagant, l'Assaba, le Hodh El Gharbi et le HodhCharghi, soit 1100 km sur 15m de large. Le tracé traverse 15 Moughataas, 45 communes en Mauritanie et couvre une zone peuplée de 581260 habitants.

³ Les FACI se composent d'actions maraichères, de la production forestière, de l'aviculture, de boutiques communautaires, de forages et des équipements solaires

<p>Les moyens efficaces de collaboration entre différents acteurs impliqués dans l'intensification des pratiques agroécologiques facilitent la mise à l'échelle de l'agroécologie</p>	<p>Pouvoir publics Agropasteurs Organisations paysannes IMF</p>	<p>La mise à l'échelle de l'agroécologie nécessite l'engagement de différents acteurs pouvant mettre en commun leurs expériences et leurs connaissances.</p>
<p>Le financement de l'agroécologie repose sur des valeurs communes entre les donateurs et les bénéficiaires, revêt un caractère régénérateur, soutient la transformation sociale et les changements au niveau des politiques et s'effectue à l'échelle territoriale ou régionale</p>	<p>Pouvoirs publics Donateurs/bailleurs de fonds ONGs IMF Organisations paysannes</p>	<p>La mise à l'échelle de l'agroécologie nécessite une flexibilité de fonds destinés à soutenir les initiatives en matière d'intensification de l'agroécologie. Les systèmes de financement devraient inclure le financement de base à long terme destiné à atteindre le milieu populaire. En ce qui concerne les résultats, les donateurs ne devraient pas trop mettre l'accent sur les résultats quantitatifs, mais plutôt sur des changements qualitatifs obtenus grâce à des relations flexibles, fondées sur la confiance envers les bénéficiaires.</p>

III. Joindre en annexes

- Annexe 1 : Note de présentation et Agenda de l'atelier
- Annexe 2 : Liste des participants
- Annexe 3 : Diaporamas des présentations
- Annexe 4 : Photos de l'atelier : *privilégiez l'envoi de photos par mail directement*